

**Annexe 1b à l'arrêté interpréfectoral n° DDTM/SEBF/2023/007**

**PROGRAMME D'ACTIONS DES COLLECTIVITÉS**

THÉMATIQUES	ANIMATION SERPN	LES ACTIONS À METTRE EN PLACE PAR LES ACTEURS		RÉSULTATS À ATTEINDRE			
	ACTIONS ATTENDUES	ACTIONS ATTENDUES	Acteurs	RÉSULTATS ATTENDUS	Indicateurs de suivi	Données initiales	
Suivi des eaux brutes	Maintenir un suivi renforcé de l'eau brute en surveillant les concentrations des micropolluants (pertinents et non pertinents) et la turbidité  Envoi des résultats de qualité d'eau aux agriculteurs et aux organismes agricoles (2 lettres d'informations par an)			Aucune concentration de molécules (pertinentes et non pertinentes) supérieure au seuil de risque (> 0,075 µg/l)	2028 (première année)	Nombre de molécules > au seuil de risque	2022 : Varras 6 et Moulineaux 2
				Aucun dépassement des limites de qualité pour les molécules d'origine NA		Nombre de dépassement	2022 : AMPA 4
				5 pics de turbidité maximum > 10 NFU		Nombre de pics annuels	2022 : Varras 6 et Moulineaux 10
				Ne pas dépasser 45 NFU		Hauteur maximum des pics	2022 : Varras 32 et Moulineaux 74
EAUX USEES Molécules ciblées : AMPA/résidus médicamenteux	Fournir la liste des molécules à ne pas utiliser	Mise en place d'alternatives pour les produits ménagers et diffusion des informations au sein des écoles et des entreprises	Collectivités	0 Phosphates/Phosphonates dans les établissements publics	2024	Nombre de structures n'utilisant pas de produits ménagers contenant des phosphates/phosphonates	Demande infos chaque collectivité
	Elaborer une stratégie de communication pour engager les entreprises et les particuliers						
	Récouter annuellement auprès des collectivités les indicateurs et les résultats	Réaliser les diagnostics et les travaux nécessaires	Communauté de communes	Mise en conformité de l'ensemble des installations d'assainissement collectif et individuel	2025	% d'installations conformes dans l'AAC	Demande infos CCRS
		Mise en place d'une procédure et application	communes et communautés de communes	Mise en conformité des "non-conformités polluantes" pour les installations d'assainissement individuel et autonome		% d'installations conformes dans l'AAC	Demande infos CCRS
		Réaliser les travaux nécessaires	Particuliers	100 % des entreprises ayant une convention de rejet		% des entreprises de l'AAC ayant une convention de rejet	Demande infos CCRS
		Sollicitation de la collectivité pour la mise en place de conventions de rejets	Communauté de communes et entreprises	100 % des réseaux séparatifs sur l'AAC : Déconnexion des réseaux reliant pluvial et assainissement		% des réseaux séparatifs sur l'AAC	Demande infos CCRS
Réaliser les diagnostics et les travaux nécessaires	Communauté de communes	50 % du territoire couvert par un schéma de gestion des eaux pluviales	% du territoire couvert par un schéma de gestion des eaux pluviales	Demande infos chaque commune			
	Communes						
EAUX PLUVIALES Molécules ciblées : HAP	Transmettre aux collectivités toutes les informations relatives aux enjeux eau	Porter et soutenir à l'échelle intercommunale les préconisations à intégrer dans le PLUi	élus de la commission urbanisme	PLUi prenant en compte toutes les préconisations du SERPN pour préserver la qualité de l'eau	2025	Nombre de collectivités adhérentes à la charte % d'aménageurs respectant la charte	
		Réglementer l'artificialisation des sols et définir un coefficient maximal d'occupation des sols	élus de la commission urbanisme	100 % des communes engagées à transmettre la Charte aux futurs aménageurs			
		Réaliser les travaux nécessaires	Communes	1 entretien annuel pour tous les ouvrages hydrauliques structurants			
TURBIDITE	Accompagnement pour la mise en place d'obligations réelles environnementales	Protéger les infrastructures dans le PLUi et/ou mettre en place des contrats environnementaux de type "obligations réelles environnementales"	collectivités	Maintien de 100 % des infrastructures paysagères (mares, noues, talus, haies*) sur le foncier public et chez les particuliers	2024	Surface paysagère maintenue (m²)	Demande infos chaque commune
	Suivre et mettre à jour la base de données "bétoires"	Enherber le pourtour des bétoires dans les parcelles et prévenir le SERPN en cas de nouvel effondrement	collectivités	100 % des bétoires protégées		% de bétoires protégées	
		Réaliser les diagnostics et les travaux nécessaires	Communauté de communes	100% des axes de ruissellement protégés		Nombre et surface aménagée pour protéger la ressource en eau	
GENERAL	Réponse aux sollicitations pour une assistance technique aux communes (nb de collectivités)						
	Organiser une journée d'échanges avec les élus annuellement (cimetières, gestion des eaux pluviales, urbaines, usées)						